

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **Perfect Line 2K PU Activator**
- Code du produit: **PL.2KPU.VH**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- Utilisations déconseillées
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Perfect Line
P.O. Box 90117
5000 LA Tilburg
The Netherlands
T +31 (0)85 74 41 118
E info@perfectline.nl
W www.perfectline.eu
- Service chargé des renseignements: Product safety department: sds@interchem.nl
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre national d'information sur les poisons - Bilthoven
T +31 (0)30 274 88 88
Restreint à l'information des médecins sur les ingrédients.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
-  GHS02 flamme
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
-  GHS08 danger pour la santé
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
-  GHS07
Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Nom du produit: **Perfect Line 2K PU Activator**

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hexaméthylène diisocyanate, oligomères
xylène

éthylbenzène

Hydrocarbures, C9, aromatiques

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P331 NE PAS faire vomir.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux %(m/m):

| | | |
|---------------------------|---|---------|
| CAS: 28182-81-2 | Hexaméthylène diisocyanate, oligomères | 50-75% |
| NLP: 500-060-2 | ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 | |
| Reg.nr.: 01-2119485796-17 | | |
| CAS: 1330-20-7 | xylène | 25-50% |
| EINECS: 215-535-7 | ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412 | |
| Reg.nr.: 01-2119488216-32 | | |
| CAS: 123-86-4 | acétate de n-butyle | 10-25% |
| EINECS: 204-658-1 | ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336 | |
| Reg.nr.: 01-2119485493-29 | | |
| CAS: 100-41-4 | éthylbenzène | 2,5-10% |
| EINECS: 202-849-4 | ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Aquatic Chronic 3, H412 | |
| Reg.nr.: 01-2119489370-35 | | |

(suite page 3)

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 2)

Reg.nr.: 01-2119455851-35 Hydrocarbons, C9, aromatics 2,5-10%
 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H335-H336

Numéro CE: 918-668-5 Hydrocarbures, C9, aromatiques 0,5-2,5%
 Reg.nr.: 01-2119455851-35 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H335-H336

CAS: 108-88-3 toluène ≤0,5%
 EINECS: 203-625-9 ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304;
 Reg.nr.: 01-2119471310-51 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
 - Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
 - Après inhalation:
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
 - Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 - Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
 - Après ingestion:
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
 - 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction: CO₂ ou poudre. Combattre les foyers importants avec de la mousse résistant à l'alcool.
 - Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
 - 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO)
 - 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
-

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 3)

- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
-

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations. L'examen régulier des fonctions de la langue peut être fait sur les personnes qui appliquent par projection cette préparation.
 - Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
 - 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
Prudence en cas de réouverture d'emballages entamés.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Classe de stockage: 3
 - 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VME Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

100-41-4 éthylbenzène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm
risque de pénétration percutanée

108-88-3 toluène

VME Valeur momentanée: 384 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 76,8 mg/m³, 20 ppm
R2, risque de pénétration percutanée

- DNEL

28182-81-2 Hexamethylene diisocyanate, oligomers

Dermique Acute - short-term exposure - local effects 1 mg/cm² (worker)
Inhalatoire Long-term exposure - local effects 0,5 mg/m³ (worker)

(suite page 5)

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 4)

1330-20-7 xylène

| | | |
|-------------|--|---------------------------|
| Dermique | Long-term exposure - systemic effects | 180 mg/kg bw/day (worker) |
| Inhalatoire | Acute - short-term exposure - systemic effects | 289 mg/m3 (worker) |
| | Acute - short-term exposure - local effects | 289 mg/m3 (worker) |
| | Long-term exposure - systemic effects | 77 mg/m3 (worker) |

123-86-4 acétate de n-butyle

| | | |
|-------------|--|--------------------|
| Inhalatoire | Acute - short-term exposure - systemic effects | 600 mg/m3 (worker) |
| | Acute - short-term exposure - local effects | 600 mg/m3 (worker) |
| | Long-term exposure - systemic effects | 300 mg/m3 (worker) |
| | Long-term exposure - local effects | 300 mg/m3 (worker) |

100-41-4 éthylbenzène

| | | |
|-------------|---|---------------------------|
| Dermique | Acute - short-term exposure - local effects | 293 mg/kg bw/day (worker) |
| | Long-term exposure - systemic effects | 180 mg/kg bw/day (worker) |
| Inhalatoire | Long-term exposure - systemic effects | 77 mg/m3 (worker) |

Hydrocarbons, C9, aromatics

| | | |
|-------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Inhalatoire | Long-term exposure - systemic effects | 261,88 mg/m3 (worker) |
|-------------|---------------------------------------|-----------------------|

Hydrocarbures, C9, aromatiques

| | | |
|-------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Dermique | Long-term exposure - systemic effects | 25 mg/kg bw/day (worker) |
| Inhalatoire | Long-term exposure - systemic effects | 150 mg/m3 (worker) |

108-88-3 toluène

| | | |
|-------------|--|---------------------------|
| Dermique | Long-term exposure - systemic effects | 384 mg/kg bw/day (worker) |
| Inhalatoire | Acute - short-term exposure - systemic effects | 384 mg/m3 (worker) |
| | Acute - short-term exposure - local effects | 384 mg/m3 (worker) |
| | Long-term exposure - systemic effects | 192 mg/m3 (worker) |
| | Long-term exposure - local effects | 192 mg/m3 (worker) |

· PNEC

28182-81-2 Hexamethylene diisocyanate, oligomers

| | |
|------|---|
| PNEC | 26.670 mg/kg (aqua, marine water) |
| | 53.182 mg/kg (bd) |
| | 266.700 mg/kg (sediment freshwater) |
| PNEC | 38,28 mg/l (STP) |
| | 0,127 mg/l (aqua, freshwater) |
| | 1,27 mg/l (aqua, intermittent releases) |
| | 0,0127 mg/l (aqua, marine water) |

1330-20-7 xylène

| | |
|------|-------------------------------------|
| PNEC | 12,46 mg/kg (sediment marine water) |
| PNEC | 6,58 mg/l (STP) |
| | 0,327 mg/l (aqua, freshwater) |
| | 0,327 mg/l (aqua, marine water) |

123-86-4 acétate de n-butyle

| | |
|------|---|
| PNEC | 0,981 mg/kg (sediment freshwater) |
| PNEC | 35,6 mg/l (STP) |
| | 0,18 mg/l (aqua, freshwater) |
| | 0,36 mg/l (aqua, intermittent releases) |
| | 0,018 mg/l (aqua, marine water) |
| | 0,0981 mg/l (sediment marine water) |

(suite page 6)

Nom du produit: **Perfect Line 2K PU Activator**

(suite de la page 5)

100-41-4 éthylbenzène

PNEC 13,7 mg/kg (sediment freshwater)

2,68 mg/kg (soil)

PNEC 9,6 mg/l (STP)

0,1 mg/l (aqua, freshwater)

0,1 mg/l (aqua, intermittent releases)

0,01 mg/l (aqua, marine water)

108-88-3 toluène

PNEC 16,39 mg/kg (sediment marine water)

16,39 mg/kg (sediment freshwater)

2,89 mg/kg (soil)

PNEC 13,61 mg/l (STP)

0,68 mg/l (aqua, freshwater)

0,68 mg/l (aqua, intermittent releases)

0,68 mg/l (aqua, marine water)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations. L'examen régulier des fonctions de la langue peut être fait sur les personnes qui appliquent par projection cette préparation.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Les matériaux appropriés pour les gants de sécurité (EN 374) :

Caoutchouc fluoré (Viton)

Temps de pénétration du matériau des gants

Épaisseur du gant ≥ 0.7 mm (xylenes)

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min (xylenes)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
 - Forme: Liquide
 - Couleur: Translucide
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non déterminé.
- Changement d'état
 - Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 124-128 °C
- Point d'éclair 22 °C
- Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.
- Température d'inflammation: 370 °C
- Température de décomposition: Non déterminé.
- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:
 - Inférieure: 1,1 Vol %
 - Supérieure: 7,5 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C: 10,7 hPa
- Densité à 20 °C: 1 g/cm³
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Taux d'évaporation: Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Peu soluble
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique à 20 °C: 13 s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
 - Solvants organiques: 48,7 %
 - VOC (CE) 48,71 %
- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
 - Réaction aux alcools.
 - Réaction aux amines.
 - Réactions au contact de l'eau.
 - Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- 10.4 Conditions à éviter températures élevées
- 10.5 Matières incompatibles: fortement oxydants substance

(suite page 8)

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 7)

- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus
-
-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
Nocif par inhalation.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1330-20-7 xylène

| | | |
|-------------|---------|-------------------------|
| Oral | LD50 | 3.523 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 12.126 mg/kg bw (lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4h | 6.700 ppm (rat) |

123-86-4 acétate de n-butyle

| | | |
|-------------|---------|---|
| Oral | LD50 | 10.760 mg/kg (rat) (OECD 423) |
| Dermique | LD50 | >14.112 mg/kg (lapin) (OECD 402) |
| Inhalatoire | LC50/4h | 23,4 mg/l (rat) (OECD 403 in vivo, aerosol) |

100-41-4 éthylbenzène

| | | |
|-------------|---------|----------------------|
| Oral | LD50 | 3.500 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 17.800 mg/kg (lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4h | 17,8 mg/l (rat) |

Hydrocarbures, C9, aromatiques

| | | |
|-------------|---------|----------------------|
| Oral | LD50 | 3.592 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | >3.160 ml/kg (lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4h | >10,2 mg/l (rat) |

108-88-3 toluène

| | | |
|-------------|---------|----------------------|
| Oral | LD50 | 5.580 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | >5.000 mg/kg (lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4h | 28,1 mg/l (rat) |

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée.
- Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
- Danger par aspiration
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique:

1330-20-7 xylène

IC50/72h 2,2 mg/l (algae)
 NOEC/72h 0,44 mg/l (algae)
 EC50/48h 1 mg/l (daphnia magna)
 LC50/96h 2,6 mg/l (oncorhynchus mykiss)

123-86-4 acétate de n-butyle

EC50/48h 44 mg/l (daphnia magna)
 EC50/72h 647,7 mg/l (desmodesmus supspicatus)
 IC50 356 mg/l (tetrahymena pyriformis) (40 h)
 NOAEL/72h 200 mg/l (desmodesmus supspicatus)
 LC50/96h 18 mg/l (pimphales promelas) (OECD 203)

100-41-4 éthylbenzène

EC50/24h >100 mg/l (daphnia magna)

Hydrocarbures, C9, aromatiques

LL50/96h 9,2 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OESO 203)

108-88-3 toluène

NOEC/72h 10 mg/l (Skeletonema costatum)
 EC50/3h 134 mg/l (Chlorella vulgaris)
 NOEC/7d 0,74 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 LOEC/7d 2,76 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 NOEC/40d 1,39 mg/l (Oncorhynchus kisutch)
 LOEC/40d 2,77 mg/l (Oncorhynchus kisutch)
 EC50/48h 3,78 mg/l (daphnia magna)
 EC50/7d 3,23 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 LC50/96h 5,5 mg/l (Oncorhynchus kisutch)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Degré d'élimination:

123-86-4 acétate de n-butyle

OECD 301D 83 % (/) (28 d)

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation

1330-20-7 xylène

BCF 25,9 (/)
 LogPow 3,15 (/)

108-88-3 toluène

BCF 90 (/)
 LogPow 2,73 (/)

- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Nocif pour les organismes aquatiques.

(suite page 10)

Nom du produit: Perfect Line 2K PU Activator

(suite de la page 9)

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
 - 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - Catalogue européen des déchets
08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 - Emballages non nettoyés:
 - Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
-

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU
- ADR/ADN, IMDG, IATA
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR/ADN
- IMDG, IATA
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1263

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
PAINT RELATED MATERIAL

- Classe
- Étiquette
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR/ADN, IMDG, IATA
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Marine Pollutant:
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- Indice Kemler:
- No EMS:
- Stowage Category
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

3 Liquides inflammables.

3

II

Non

Attention: Liquides inflammables.

33

F-E,S-E

B

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

-
- ADR/ADN
 - Quantités limitées (LQ)
 - Quantités exceptées (EQ)
 - Catégorie de transport
 - Code de restriction en tunnels

5L

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

2

D/E

-
- IMDG
 - Limited quantities (LQ)
 - Excepted quantities (EQ)

5L

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

- "Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, II

FR

(suite page 11)

Nom du produit: **Perfect Line 2K PU Activator**

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
 - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
The information contained in this safety data sheet does not constitute the user's own assessment of workplace risks, as required by other health and safety legislation.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H312 Nocif par contact cutané.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H332 Nocif par inhalation.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H361d Susceptible de nuire au fœtus.
 - H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique: Département sécurité du produit.
- Contact: Ing. R. Derks
- Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 - Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 - Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 - Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 - Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 - Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 - STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 - STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
 - Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
 - Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
 - Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3